



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

## **LA VILLE DE VANCOUVER ACCORDE UNE IMPORTANTE SUBVENTION À LA CSMC**

**Calgary, 18 février 2010** – La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a reçu une subvention de 500 000 \$ de la Ville de Vancouver. Cette somme servira à mettre en œuvre une partie d'un projet de démonstration sur la santé mentale et l'itinérance dans un hôtel du centre-ville.

L'Hôtel Bosman, qui compte 100 chambres, a été converti en logement supervisé pour certains des participants au projet At Home/Chez Soi de Vancouver. Ce projet fait partie de l'initiative nationale de recherche sur quatre ans de la CSMC.

L'initiative est axée sur la « priorité au logement » et vise à trouver les meilleures façons d'aider les sans-abri qui vivent avec une maladie mentale. Des projets semblables sont également mis en œuvre à Winnipeg, à Toronto, à Montréal et à Moncton. Au total, 2 285 sans-abri vivant avec une maladie mentale participeront au projet à l'échelle nationale, et parmi eux, 1 325 recevront de l'hébergement.

« Ce sont là d'excellentes nouvelles », a affirmé M. Michael Kirby, président de la CSMC. « Nous sommes très heureux de constater que la Ville de Vancouver s'engage si concrètement, et nous avons très hâte de travailler avec elle et les autres partenaires dans le cadre de l'initiative ».

Cette récente subvention s'ajoute à la contribution de 1,1 million de dollars au projet offerte par la fondation Streethome de Vancouver ([www.streethome.org](http://www.streethome.org), en anglais seulement), qui comprenait une subvention de 275 000 \$ de la Vancouver Foundation ([www.vancouverfoundation.bc.ca](http://www.vancouverfoundation.bc.ca), en anglais seulement). Ces deux organismes contribuent à la lutte contre l'itinérance à Vancouver.

*La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif dont le mandat est d'attirer l'attention, à l'échelle nationale, sur les problèmes de santé mentale. Elle ne fournit pas de services, mais agit comme catalyseur afin que des mesures soient prises ([www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca)).*

-30-

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

*Nujma Bond  
Commission de la santé mentale du Canada  
403-385-4033*

*Catharine Hume  
Projet At Home/Chez Soi de Vancouver  
604-688-2204*